

Doux : Marylise Lebranchu rencontre les syndicats

Vendredi, l'industriel de la volaille a été placé en redressement judiciaire. Hier, à Pont-de-Buis, les délégués syndicaux ont rencontré la ministre, candidate aux législatives dans la circonscription de Morlaix.



La ministre Marylise Lebranchu (au centre), à la sortie de la réunion avec les délégués syndicaux de Doux.

« Voilà trois semaines qu'on avait alerté tout le monde, élus et responsables de tous bords et personne ne nous a répondu, clame Nadine Hourmand, déléguée centrale FO du groupe Doux. Là, au moins, on a pu parler. »

La ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, devait tenir, hier, une réunion électorale avec Richard Ferrand, candidat PS dans la circonscription de Carhaix-Châteaulin. Elle s'est adaptée à l'actualité.

Pas de banderoles, ni de mouvements de masse au pied de la mairie de Pont-de-Buis, où le maire Roger Mellouet a accueilli cette rencontre. « Je suis vice-président du conseil général et je représente ici Pierre Maille,

président du conseil général. Nous sommes à vos côtés et participerons au déroulement des opérations », leur a-t-il déclaré.

Soutien de l'État

Une heure plus tard, Marylise Lebranchu est ressortie avec une certitude : « Il ne faut pas que cette entreprise soit démantelée. » Les représentants syndicaux lui avaient affirmé avec force « que le pire serait que Doux soit vendu par appartement. C'est impensable. Les entreprises du groupe sont interdépendantes. »

La ministre les a assurés du soutien de l'État. « Il y aura un représentant spécifique envoyé par l'État pour suivre le dossier et donner un maximum d'informations aux salariés. Si

on les avait écoutés, Doux n'en serait pas là. »

Sans donner plus de précision, elle a affirmé que « nous sommes prêts à beaucoup de choses. On a besoin de cette filière-là et que ce groupe s'en sorte ». Christian Feillant, secrétaire général de la CFDT agroalimentaire du Finistère, demande « qu'un Comité interministériel de la restructuration industrielle (Ciri) soit créé

en Bretagne. Il permettrait d'avoir un vrai dialogue entre industriels, financiers et État ».

Pour l'instant, l'urgent selon Jean-Luc Guillart, délégué syndical à Père Dodu, « c'est que les sites tournent. Avec ce soutien de l'État, espérons que les fournisseurs soient rassurés. »

Philippe ATTARD.